



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Finance, risques, contrôle

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Finance, risques, contrôle

Domaine: Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA140006049

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (Centres Sorbonne et Panthéon)

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Finance, risques, contrôle* vise à développer des compétences en finance d'entreprise et de marché et à spécialiser les étudiants dans différents domaines de la finance en leur permettant de viser des métiers supports, de conseil et d'expertise. Une poursuite en études doctorales est également possible essentiellement dans les spécialités à finalité indifférenciée liées à la finance de marché. La mention s'adresse principalement aux étudiants de licence *Management* parcours *Finance*. Neuf spécialités sont déclinées au niveau master 2^{ème} année (M2) : *Audit, contrôle et management public* (finalité professionnelle) ; *Contrôle de gestion et pilotage de la performance* (finalité professionnelle, en création) ; *Finance et asset management* (finalité indifférenciée) ; *Finance de marché* (finalité indifférenciée) ; *Gestion financière et fiscalité* (finalité professionnelle) ; *Ingénierie financière* (finalité professionnelle) ; *Management bancaire* (finalité professionnelle, en création) ; *Management des risques financiers en assurance* (finalité indifférenciée, en création, et rattachée également à la mention *Banque-finance*, déposée par l'établissement) ; *Trésorerie d'entreprise* (finalité professionnelle, formation par apprentissage et continue). Les débouchés de ces neuf spécialités couvrent un large spectre de métiers en rapport avec la finance d'entreprise ou de marché.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master *Finance, risques, contrôle* résulte d'une scission de l'actuel master mention *Management* en trois masters : mention *Management*, mention *Comptabilité-contrôle-audit* et enfin mention *Finance, risques, contrôle*. La création d'une mention spécifique *Finance, risques, contrôle* améliore la lisibilité des formations tournées vers les métiers de la finance. Au sein de cette nouvelle mention, la présence de neuf spécialités dont trois en création permet de couvrir de manière convaincante un domaine large de la finance d'entreprise et de la finance de marché. La mention a une orientation essentiellement professionnelle et le poids des intervenants et partenariats professionnels le confirme. Elle propose en première année de master (M1) une solide formation académique aux fondements de la finance d'entreprise et de la finance de marché. En M2, la formation devient plus professionnelle avec des enseignements davantage tournés vers le ou les métiers visés par chacune des spécialités. Cette structure paraît globalement très cohérente. Cependant, en M1, il est proposé des enseignements optionnels sans qu'il soit précisé lesquels sont conseillés en fonction du choix de l'une ou l'autre des spécialités en M2. L'organisation pédagogique montre un manque de travaux dirigés (TD) en M1 en particulier pour les cours mutualisés. En outre, parmi les cours fondamentaux, on peut regretter l'absence d'un cours de contrôle de gestion alors que l'intitulé du master fait référence explicitement au contrôle. Egalement, seules les spécialités *Management des risques financiers en assurance* et *Trésorerie d'entreprise* définissent une structure cohérente d'unités d'enseignement (UE) thématiques au-delà d'une peu lisible séparation entre UE fondamentales et UE appliquées. Des certifications de langues sont proposées en M1 mais, sauf exception, pas en M2. Concernant les outils informatiques, l'introduction d'un nouveau cours en M1 est une bonne initiative, mais les volumes horaires paraissent insuffisants. La présence de deux stages en fin de M1 et de M2 ainsi que les enseignements par des intervenants professionnels constituent des atouts indéniables, car ils permettent aux étudiants d'acquérir les compétences préprofessionnelles requises pour les métiers visés.

Le positionnement de la mention est désormais distinctif par rapport à la mention *Management* de la même UFR. La mention se distingue également clairement d'autres mentions du domaine de la finance (mention *Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance* et mention *Banque-finance*) dans la mesure où elle est plus orientée sur la finance d'entreprise et le management. La mention bénéficie d'un bon adossement au laboratoire de Gestion « Pôle de recherche interdisciplinaire en Sciences du Management » (PRISM). Le master bénéficie d'un solide ancrage auprès des entreprises et a institutionnalisé de nombreuses relations avec les milieux socioprofessionnels. Cependant, la spécialité *Finance et asset management* a un problème de positionnement dans la mesure où la dimension professionnelle n'est pas suffisamment affirmée pour une spécialité qui devient indifférenciée. Egalement, les relations internationales institutionnalisées paraissent trop faibles pour une mention de cette importance.

L'insertion professionnelle après les M2 est très satisfaisante. La mention attire beaucoup de candidats surtout en M2, ce qui traduit une très forte attractivité des spécialités. Les taux de réussite en M1 sont très bons et ceux en M2 également à l'exception de la spécialité *Finance de marché*. Les résultats analysés au niveau de la mention traduisent une insertion professionnelle très élevée et de très bonne qualité. Ils confortent bien les objectifs professionnels de la mention.

L'équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels est de qualité et l'équilibre entre ces deux types d'intervenants est très satisfaisant. Il existe un conseil de perfectionnement dont la structure est pertinente, mais dont le fonctionnement est souvent insuffisamment décrit pour juger de son rôle effectif. La mention fait appel à un système d'évaluation formalisé des enseignements, mais celui-ci est trop global, car il n'entre pas dans le détail de chaque enseignement. Dans l'ensemble, il a été tenu compte des recommandations faites lors de la dernière habilitation. L'adossement à la recherche manque toutefois encore de précision dans la mesure où les recherches menées en Finance, Risques, Contrôle par les enseignants-chercheurs de la mention n'apparaissent pas clairement. Le processus d'autoévaluation mis en place est particulièrement bien organisé. La qualité du dossier proposé est satisfaisante. Cependant, au niveau du M2, une harmonisation de la présentation entre spécialités, un renseignement plus complet de tous les items et une vision plus précise des indicateurs auraient permis d'améliorer encore le dossier.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle est excellente et les taux de réussite (sauf en M2 *Finance de marché*) sont très élevés.
- La mention offre une forte variété des métiers visés grâce à un large éventail de spécialités.
- La mention est adossée fortement à des entreprises partenaires et à des associations professionnelles.
- Il y a un bon équilibre pédagogique entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels.



- Points faibles :
 - La dimension internationale institutionnelle est faible pour une mention de cette importance.
 - Les maquettes d'enseignement ne sont pas (sauf exception) structurées en UE thématiques cohérentes.
 - Le lien entre les choix d'options du M1 et la préparation de l'entrée en M2 est peu clair.
 - Il manque des TD en M1.
 - Il n'y a pas de cours de contrôle de gestion dans les enseignements fondamentaux en M1.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la lisibilité des maquettes et la liaison M1 - M2. Les TD devraient être augmentés en M1. Un cours de contrôle de gestion devrait être introduit en M1. Les partenariats internationaux avec d'autres universités ou des centres de recherche étrangers devraient être renforcés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A

Evaluation par spécialité

Audit, contrôle et management public

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation a pour objectif de former des cadres pour les directions financières dans le secteur public ou pour des activités « secteur public » dans des cabinets de conseil et d'audit. Elle traite des différents aspects de l'audit, du contrôle et du management public.

- Appréciation :

La présentation des connaissances et compétences nécessaires à une gestion des fonds publics est très explicite et l'objectif de former des cadres aux métiers du contrôle des organisations du secteur public apparaît très clairement. De plus, l'organisation pédagogique permet d'accueillir des étudiants à la fois en formation initiale et en formation continue, mais le dossier ne donne pas d'information sur la proportion réelle entre ces deux types de formations. Cependant, les UE n'apparaissent pas comme des regroupements structurés thématiquement. La présence d'un stage de longue durée permet aux étudiants d'acquérir une solide expérience professionnelle, mais ce stage est peu valorisé pour les étudiants en formation initiale. En outre, la formation par la recherche n'est pas affichée.

La formation montre une très forte attractivité et une importante sélectivité à l'entrée en M2. Le taux d'insertion professionnelle est excellent (100 % d'insertion en contrat à durée indéterminée (CDI) pour les 20 diplômés de la formation en 2011), mais il est à confirmer étant donné que la spécialité a été créée en 2010-2011.

L'équipe pédagogique fait appel à des enseignants-chercheurs et des professionnels des métiers visés dans des proportions satisfaisantes. Cependant, s'il est déclaré qu'il existe un conseil de perfectionnement et une évaluation formalisée des enseignements, le dossier ne comprend pas d'élément concret sur la réalité de leur fonctionnement et de leur apport à la formation.

- Points forts :

- La spécialité est très bien ciblée sur des qualifications précises nécessaires à l'exercice de métiers du contrôle des organisations du secteur public.
- Elle a une organisation pédagogique qui permet d'accueillir à la fois des étudiants en formation initiale et formation continue.
- Elle est très attractive et elle présente pour sa première année d'existence une très bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Le stage est insuffisamment valorisé pour les étudiants de formation initiale.
- La formation par la recherche est trop peu visible.

Recommandations pour l'établissement

On pourrait chercher à renforcer le poids du stage et à améliorer la lisibilité de la formation par la recherche.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Contrôle de gestion et pilotage de la performance

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Sorbonne et siège DFCG (Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation proposée est une nouvelle spécialité issue de la restructuration du diplôme d'université Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance (DU CGPP) créé en mars 2012. Elle a pour objectif de former au métier de contrôleur de gestion dans tous les types d'organisations. Elle s'appuie sur un partenariat avec l'Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG). Ce partenariat se traduit par l'implication de la DFCG dans le recrutement, le pilotage, les enseignements et les évaluations de la spécialité.

- Appréciation :

La spécialité offre une formation globalement adaptée à l'exercice du métier de contrôleur de gestion. En effet, le partenariat fort construit avec l'Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion conduit à une bonne définition des objectifs de la spécialité avec une déclinaison spécifique dans une approche complémentaire sectorielle du métier de contrôleur de gestion. Cependant, la spécialité ne cible pas précisément un public donné et n'a pas prévu de modules de mise à niveau pouvant répondre à la diversité éventuelle de son flux entrant. De plus, les données sur l'équipe pédagogique ne sont pas précises et la formation par la recherche semble peu présente. Les outils informatiques occupent une place trop faible alors que leur maîtrise est l'une des compétences attendues pour le métier de contrôleur de gestion. Par ailleurs, le stage est insuffisamment valorisé.

L'attractivité de la formation et son taux d'insertion professionnelle ne peuvent pas être évalués compte tenu du fait qu'il s'agit d'une spécialité en création.

L'équipe pédagogique est répartie de manière satisfaisante entre les enseignants-chercheurs et les intervenants professionnels spécialistes du contrôle de gestion. Cependant, le rôle du conseil de perfectionnement n'a pas encore été défini. Aucun système d'évaluation des enseignements et de suivi spécifique des diplômés n'a été prévu pour le moment.

- Points forts :

- La spécialité est bien ciblée sur le métier de contrôleur de gestion.
- Le partenariat avec la DFCG est un atout pour la structuration de la formation en fonction des besoins de la profession et pour l'insertion des diplômés.

- Points faibles :

- Les objectifs de recrutement sont mal définis.
- Il manque des données précises sur l'équipe pédagogique et sur l'adossement à la recherche.
- Le stage est trop peu valorisé.
- La place occupée par les outils informatiques en rapport avec le contrôle de gestion est trop faible.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de chercher à mieux exploiter le partenariat avec la DFCG. En particulier, il serait nécessaire de mieux définir les objectifs de recrutement, de faire ressortir l'adéquation de l'équipe pédagogique aux besoins de la



formation, de permettre une formation par la recherche, d'augmenter le poids du stage et d'accorder plus de place aux outils informatiques en lien avec le contrôle de gestion. Il faudrait également préciser le pilotage de la spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Finance et asset management

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Centres Sorbonne et Panthéon

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité anciennement dénommée « master recherche Finance d'entreprise » propose une extension à un parcours professionnel. Le parcours recherche et le parcours professionnel ont maintenant pour objectifs de former des étudiants qui se destinent soit à la poursuite en thèse dans le domaine de la finance d'entreprise, soit aux métiers de la gestion d'actifs avec la préparation des certifications CFA (Chartered Financial Analyst) et AMF (Autorité des Marchés Financiers). Elle s'appuie sur un partenariat avec l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) qui permet l'accueil d'étudiants de l'ENSAM qui suivent la formation en parallèle de leur dernière année d'école d'ingénieurs.

- Appréciation :

La spécialité ne forme pas des spécialistes pointus, mais des financiers ayant une bonne culture économique et dont les compétences en gestion d'actifs doivent leur permettre d'analyser et de gérer les divers risques financiers auxquels peuvent être soumises les entreprises. La formation cible des étudiants n'ayant pas les compétences scientifiques nécessaires à l'accès dans des formations quantitatives. Le créneau de l'Asset management devrait justifier la pertinence de cette spécialité, mais son caractère généraliste pénalise sa dimension professionnelle par rapport aux autres spécialités plus ciblées de la mention et par rapport aux exigences fortes des milieux professionnels. Le projet pédagogique n'est pas cohérent. Jusqu'à présent, alors que la spécialité affichait une finalité recherche, elle ne l'était pas vraiment. Elle propose de s'ouvrir à un parcours professionnel, mais elle ne l'est pas non plus suffisamment. La formation par la recherche est revendiquée, mais son adossement au groupe de recherche PRISM paraît insuffisamment étayé.

Les effectifs de la formation sont faibles et le dossier ne permet pas d'évaluer l'attractivité de la formation. Le taux d'insertion professionnelle est très satisfaisant (le taux déclaré est de 90 %), mais le taux de réponse est relativement faible (taux de réponse à l'enquête égal à 42 %). Quant au taux de poursuite en doctorat, il est très insuffisant (taux de 5 %).

Les enseignements devraient davantage faire appel à des professionnels. Il n'est déclaré aucun système d'évaluation des enseignements et de suivi des diplômés.

- Points forts :

- La formation est originale, car elle cherche à attirer des étudiants non quantitativistes.
- La formation permet d'acquérir des connaissances à la fois théoriques et opérationnelles en adéquation avec les deux parcours proposés.
- L'insertion professionnelle est satisfaisante.

- Points faibles :

- La dimension professionnelle n'est pas assez affirmée pour une spécialité qui devient indifférenciée.
- Le caractère généraliste de la formation pénalise sa lisibilité dans l'offre de la mention.
- L'équipe pédagogique ne fait pas assez appel à des intervenants professionnels.
- Le taux de poursuite en doctorat est très faible.
- Les effectifs de la formation sont faibles.
- L'adossement à la recherche n'est pas clairement affiché.
- Il n'existe aucun système formalisé d'évaluation des enseignements et de suivi des diplômés.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la dimension professionnelle de la spécialité pour crédibiliser sa nouvelle orientation, améliorer la lisibilité de l'adossement à la recherche, mettre en place des systèmes d'évaluation des enseignements et de suivi des diplômés, améliorer le taux de poursuite en doctorat

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Finance de marché

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité antérieurement orientée recherche propose à présent à la fois un parcours recherche et un parcours professionnel. Elle a donc pour objectifs de former des étudiants qui se destinent soit à une carrière d'enseignant-chercheur dans le domaine de la finance de marché (parcours recherche) soit aux métiers de cadres de haut niveau en finance de marché (parcours professionnel). Une convention de partenariat a été signée avec l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) et une autre est en discussion avec Supélec (Ecole supérieure d'Electricité). Ces partenariats ont pour objectif de permettre l'accueil dans la formation d'étudiants de ces deux grandes écoles.

- Appréciation :

La formation expose clairement les connaissances et compétences de haut niveau que doivent obtenir les étudiants pour devenir des professionnels de la finance de marché. La formation offre un bon compromis entre la nécessaire compréhension des outils de la finance moderne et la maîtrise d'une utilisation raisonnée de ces outils. Cependant, il n'existe pas d'UE spécifiques au parcours recherche. Pour le parcours professionnel, l'absence de stage constitue un handicap pour l'insertion professionnelle des diplômés. La formation par la recherche est très présente, mais son adossement au PRISM paraît trop général.

L'attractivité et la sélectivité de la formation sont élevées, mais les effectifs de la formation sont en forte baisse (les inscrits ont diminué de moitié entre 2007-2008 et 2011-2012) et le taux de réussite est particulièrement bas (autour de 50 %). Le taux d'insertion professionnelle est bon (taux annoncé à 90 % entre 2007-2010) y compris pour les docteurs issus de cette spécialité (bien que la poursuite en doctorat ne concerne que 20 % des diplômés).

L'équipe pédagogique de très bon niveau est structurée de manière équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels spécialistes de la finance de marché. Le conseil de perfectionnement a une existence bien établie et participe réellement à l'amélioration de la formation.

- Points forts :

- La formation en finance de marché est de très haut niveau.
- La formation par la recherche est très présente.
- Le conseil de perfectionnement a une existence bien établie et participe réellement à l'amélioration de la formation.

- Points faibles :

- Les effectifs sont en forte baisse et les taux de réussite sont faibles.
- Il n'y a pas de stage pour le parcours professionnel.
- Il n'y a pas d'UE spécifiques au parcours recherche.
- L'adossement au PRISM des enseignants-chercheurs est peu visible et le taux de poursuite en doctorat est faible.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de rapprocher les exigences du programme et les compétences des étudiants pour accroître les effectifs et la réussite. Il serait nécessaire d'introduire dans le parcours recherche des UE spécifiques et dans le parcours professionnel un stage. La visibilité des enseignants-chercheurs en finance dans le laboratoire PRISM devrait être améliorée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Gestion financière et fiscalité

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif la formation d'étudiants qui se destinent aux métiers de cadres supérieurs dans le domaine de la gestion financière et de la fiscalité. Plus spécifiquement, elle vise à conduire les étudiants à une bonne maîtrise des principes fondamentaux de la finance actuelle, tout en prenant en compte l'imperfection des marchés financiers et l'impact de la fiscalité sur la prise de décision des firmes. Elle s'appuie sur des partenariats professionnels avec des entreprises françaises et étrangères.

- Appréciation :

Le dossier expose de manière convaincante l'objectif de former des étudiants à une approche financière et fiscale des processus de décision des entreprises dans un environnement complexe. La formation combine de manière efficace les différents aspects de la gestion financière et de la fiscalité en proposant à la fois une démarche analytique forte et l'étude de la mise en application des principes fondamentaux en situation réelle. La formation par la recherche est significative et en même temps la spécialité fait appel à de nombreux professionnels de renom. Cependant, les UE mériteraient d'être structurées en regroupements thématiques pour permettre une meilleure lisibilité de la maquette pédagogique. Un stage est prévu, mais sa durée minimum imposée (trois mois) paraît trop courte et le poids du stage est trop faible pour une spécialité professionnelle.

La formation est à la fois très attractive et très sélective (plus de 200 dossiers déposés pour près d'une trentaine d'inscrits). Le taux d'insertion professionnelle paraît excellent (100 % avec un taux réponse en progression) et l'insertion est rapide (maximum de trois à six mois).

L'équipe pédagogique est répartie de manière équilibrée entre les enseignants-chercheurs et les intervenants professionnels spécialistes de la gestion financière et de la fiscalité, tous de très bon niveau. Les modalités pédagogiques sont dans l'ensemble décrites de manière convaincante. Elles montrent un pilotage très sérieux de la spécialité. Toutefois, le processus de sélection des étudiants à l'entrée du M2 pourrait être mieux expliqué.

- Points forts :

- La formation proposée est solide, bien équilibrée entre finance et fiscalité, entre analyse et applications, entre académiques et professionnels.
- La formation par la recherche est très présente pour un parcours professionnel.
- La formation fait appel à des praticiens de haut niveau.
- La formation est très attractive et très sélective à l'entrée en M2.
- Le taux d'insertion professionnelle paraît excellent.

- Points faibles :

- La structure des UE manque de lisibilité.
- La durée minimum imposée du stage est trop courte et le poids du stage est trop faible.
- Le processus de sélection des étudiants à l'entrée du M2 est insuffisamment décrit.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux identifier les UE, d'allonger la durée imposée du stage, d'augmenter le nombre de crédits affectés à l'évaluation du stage, de mieux décrire et analyser les processus de sélection des étudiants à l'entrée du M2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Ingénierie financière

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation prépare aux métiers de l'investissement banking, liés à la maîtrise dans les domaines financier, juridique et fiscal des stratégies de croissance externe des entreprises. Elle propose la création de deux parcours professionnels distincts : l'un destiné aux financiers de formation économique ou gestionnaire ; l'autre s'adressant aux juristes ayant une double compétence droit-économie ou droit-gestion. La spécialité est organisée sur le plan pédagogique avec un tronc commun puis des enseignements spécifiques par parcours. Cette déclinaison en deux parcours permet de former des étudiants qui se destinent aux métiers de financier ou de juriste à des postes d'encadrement au sein d'entreprises ou de cabinets d'affaires, spécialistes d'ingénierie financière.

- Appréciation :

La formation met l'accent sur des enseignements pointus qui sont combinés de manière différente selon les deux parcours créés. Cela devrait permettre de préparer des étudiants d'origines diverses à une même orientation professionnelle (le métier d'investissement banking), mais avec des technicités différentes selon les disciplines (finance ou droit). La description de ce double objectif est convaincante et semble répondre aux besoins du marché. Cependant, il n'y a pas de descriptif précis des cours et certains intitulés sont peu explicites. En outre, la différenciation effective des enseignements en deux parcours est relativement ténue. De plus, la durée déclarée du stage est de huit mois ce qui paraît surprenant compte tenu des sept mois déclarés pour les enseignements. Le nombre des crédits affectés à l'évaluation du stage est trop faible pour un parcours professionnel.

La formation est à la fois très attractive et très sélective. Les taux affichés d'insertion professionnelle sont excellents, mais les modalités de leurs calculs ne sont pas fournies.

La structure de l'équipe pédagogique fait appel surtout à des professionnels d'excellent niveau. L'organisation du fonctionnement du conseil de perfectionnement n'est pas précisée. Il n'existe pas de système formalisé d'évaluation des enseignements et les modalités de fonctionnement du jury ne sont pas fournies.

- Points forts :

- La spécialité offre une orientation métiers de l'investissement banking bien ciblée.
- Elle fait appel à des intervenants professionnels de haut niveau.
- La formation est à la fois très attractive et très sélective.
- Les taux d'insertion professionnelle sont excellents.

- Points faibles :

- Les modalités d'organisation du conseil de perfectionnement et du jury ne sont pas fournies.
- La différenciation effective des deux parcours est relativement ténue.
- Le dossier comprend des incertitudes (par exemple, sur l'organisation de l'année universitaire).
- Le nombre de crédits affectés au stage est insuffisant pour un parcours professionnel.



Recommandations pour l'établissement

Les modalités pédagogiques pourraient être précisées et améliorées. Il conviendrait d'accentuer la distinction des deux parcours si elle est effectivement justifiée. Il serait utile d'augmenter le poids du stage en crédits européens.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Management bancaire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Panthéon et Sorbonne (Paris 5ème) et ESCP (Ecole Supérieure de Commerce de Paris) Europe (Paris 11ème)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité en création a pour objectif de permettre à des étudiants très majoritairement issus de la formation continue et du milieu bancaire de progresser dans leur carrière grâce à l'acquisition de connaissances à la fois théoriques et professionnelles leur permettant d'accéder à des postes de cadres supérieurs dans le management bancaire. Plus spécifiquement, elle offre une formation adaptée au profil de gestionnaires de business units dans le secteur bancaire. Les objectifs de la spécialité sont définis en partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB). La spécialité propose une collaboration avec l'ESCP Europe (Ecole Supérieure de Commerce de Paris) pour la prise en charge d'une partie des enseignements.

- Appréciation :

La formation est généraliste et semble de nature à donner un bagage académique à des cadres bancaires qui n'en ont pas. Ce bagage est complété par des « enseignements de comportements » pour faire de ces cadres des dirigeants. La définition des objectifs de la spécialité en partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire garantit que ces objectifs sont cohérents avec les attentes de la profession en termes de formation continue de leurs collaborateurs.

Cependant, s'agissant d'étudiants issus de la formation continue, le dossier présenté ne permet pas de connaître précisément le niveau requis pour leur entrée dans la formation. Par ailleurs, la différenciation enseignements fondamentaux / enseignements appliqués paraît peu claire au regard des cours concernés. Pour d'éventuels étudiants en formation initiale, la durée du stage n'est pas indiquée et le poids du stage en crédits européens est bien trop faible pour un parcours professionnel. De surcroît, le dossier ne décrit pas comment sera assurée la compatibilité des horaires d'enseignement et du temps de travail des stagiaires de formation continue.

Le partenariat avec le CFPB est de nature à favoriser l'attractivité de la formation. L'équipe enseignante est composée d'enseignants-chercheurs de Paris 1, d'enseignants-chercheurs de l'ESCP Europe et de professionnels du management bancaire. Cette composition est relativement équilibrée, mais le recours au partenariat avec l'ESCP Europe devrait être mieux justifié.

- Points forts :

- La spécialité bénéficie du concours du CFPB qui lui apporte une légitimité professionnelle.
- Elle permet à des étudiants issus de formation continue et du milieu bancaire de progresser dans leur carrière.

- Points faibles :

- La différenciation enseignements fondamentaux / enseignements appliqués paraît peu claire.
- Les modalités d'adaptation du rythme universitaire aux stagiaires de la formation continue ne sont pas décrites.
- Pour d'éventuels étudiants en formation initiale, la durée du stage n'est pas indiquée et le poids du stage en crédits européens est bien trop faible.
- Le partenariat avec l'ESCP n'est pas explicite.
- Le différentiel de qualification visée entre l'entrée et la sortie des étudiants en formation continue est trop peu défini.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de clarifier le découpage de la formation en enseignements, préciser l'organisation du fonctionnement de la formation continue, mieux définir le différentiel de qualification visée entre l'entrée et la sortie des étudiants de formation continue, mieux justifier le partenariat avec l'ESCP. Pour les éventuels étudiants en formation initiale, il serait nécessaire d'indiquer la durée minimale exigée du stage et de renforcer le poids du stage en crédits ECTS.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Management des risques financiers en assurance

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le projet de cette nouvelle spécialité est de former au management des risques dans l'assurance, en permettant l'acquisition de compétences pluridisciplinaires en économie et gestion, en finance, en techniques quantitatives et actuarielles. Elle s'inscrit ainsi à la fois dans la mention *Banque-finance* pilotée par les économistes et dans la mention *Finance-risque-contrôle* pilotée par les gestionnaires. Elle s'appuie sur le partenariat de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA).

- Appréciation :

Le projet pédagogique est bien construit en adéquation avec les besoins exprimés par le secteur de l'assurance grâce à l'implication de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance. Les UE sont structurées de façon explicite et cohérente. Mais il faudrait préciser le contenu de certains cours pour s'en assurer pleinement. La répartition entre intervenants académiques et intervenants professionnels est conforme à la nature indifférenciée de la spécialité. Mais l'équipe pédagogique n'est pas précisément listée. On ne voit notamment pas la contribution respective des économistes et des gestionnaires dans une spécialité déclarée dans leurs deux mentions respectives.

Par rapport à d'autres formations du domaine, cette spécialité met davantage l'accent sur l'utilisation raisonnée des outils de gestion des risques que sur leur construction, ce qui la différencie des formations plus quantitatives en actuariat destinées aux mathématiciens. De même, la dimension assurance est affichée pour la différencier des formations plus orientées banques, nombreuses dans l'offre de Paris 1. Mais elle souffre d'un hiatus entre une appellation qui ne met l'accent que sur l'assurance et un contenu d'enseignements qui après l'analyse et la gestion des risques financiers, de manière globale, au semestre 1, donne ensuite, au semestre 2, un poids équivalent au « management des risques en banque » et au « management des risques en assurance ». Il se peut qu'il y ait une erreur sur l'intitulé de la spécialité qui viserait les « risques financiers et d'assurance » comme annoncé dans la présentation de la spécialité dans le dossier de la mention *Banque-finance* et pas les « risques financiers en assurance » comme indiqué dans la fiche de la spécialité. La confusion et le doute sont renforcés par le fait que la maquette de la même spécialité inscrite dans la mention *Finance-risque-contrôle* n'est pas exactement la même et qu'elle bannit complètement le terme banque des intitulés d'UE ou de cours pour ne mettre l'accent que sur l'assurance alors même que l'intitulé déclaré administrativement par l'établissement pour cette spécialité au sein de la mention *Finance-risque-contrôle* précise « management des risques financiers et d'assurance » ! Ainsi, l'intitulé déclaré dans une mention correspond à la maquette déclarée dans l'autre mention et réciproquement !

On peut également se poser la question du positionnement effectif de cette spécialité quand elle dit vouloir recruter également des étudiants matheux ou élèves-ingénieurs compte tenu du programme pédagogique défini par une différenciation par rapport aux formations plus quantitatives en actuariat. Une UE Méthode d'analyse empirique des risques est explicitement dévolue à la recherche et deux séminaires de recherche devront être suivis dans l'un des deux laboratoires partenaires (Centre d'Economie de la Sorbonne et Pôle de Recherche Interdisciplinaire en Sciences du Management). Mais l'objectif de destiner 20 % des étudiants au doctorat et à la recherche paraît ambitieux.

- Points forts :

- Le programme pédagogique est bien construit en réponse aux besoins de la profession avec l'appui de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA).
- La spécialité est une formation bien équilibrée entre enseignements fondamentaux et de spécialité, permettant réellement une double finalité professionnelle et recherche.



- Points faibles :
 - Il n'y a pas adéquation entre le contenu de la maquette et l'intitulé de la spécialité, dans l'une et l'autre des mentions dans lesquelles s'inscrit la spécialité.
 - Les différences d'intitulés et de maquette dans les deux mentions augurent mal d'un pilotage rigoureux de la spécialité et mettent en doute l'efficacité de son fonctionnement ultérieur.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait absolument lever les ambiguïtés sur l'intitulé de la spécialité et le contenu exact des unités d'enseignement afin de déterminer si c'est une formation uniquement ciblée sur l'assurance dont l'intitulé serait « Management des risques financiers en assurance » ou une formation ouverte également sur ce secteur dont l'intitulé serait « Management des risques financiers et d'assurance ».

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Trésorerie d'entreprise

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Sorbonne (Paris 5ème)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité offre une formation adaptée au métier de cadre supérieur spécialiste de la trésorerie d'entreprise. Elle vise l'acquisition par les étudiants de connaissances des fondamentaux de la finance moderne et de l'impact de la fiscalité. Elle cherche à développer des compétences opérationnelles en termes de gestion des flux et des risques financiers d'une entreprise. Elle s'appuie depuis sa création en 2008 sur un partenariat fort avec l'Association Française des Trésoriers d'Entreprise (AFTE). La formation comprend aussi un séminaire international qui donne lieu à la visite d'organismes et principalement de services de trésorerie et de centres de coordination à l'étranger.

- Appréciation :

Le partenariat fort avec l'AFTE dans la création et l'évolution de cette formation détermine la spécificité de cette formation et permet de s'assurer que la spécialité correspond aux attentes de la profession. La structure du diplôme en UE est très complète et très cohérente. Elle permet d'aborder les différents aspects des fonctions attendues d'un trésorier d'entreprise. Le contenu des cours est bien décrit. La formation est principalement organisée en alternance par contrats d'apprentissage. Ses modalités sont bien expliquées. Cependant, la dimension recherche de la formation est peu étayée.

La spécialité est très attractive et sélective : le nombre de candidats est en forte croissance depuis trois ans alors que l'effectif d'inscrits reste relativement stable. Le taux de réussite est excellent (supérieur ou égal à 90 %) ainsi que celui d'insertion professionnelle (supérieur ou égal à 96 % avec un taux de réponse à l'enquête de 100 %).

La structure de l'équipe pédagogique témoigne d'un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels spécialistes. La liste des intervenants paraît tout à fait convaincante. De même, la liste des entreprises qui accueillent des alternants est fournie, ce qui renforce la crédibilité du dossier. La composition du conseil de perfectionnement et son rôle sont satisfaisants. Cependant, il n'existe pas de système formalisé d'évaluation des enseignements.

- Points forts :

- Le taux d'insertion professionnelle est excellent et l'insertion est très rapide.
- La formation s'appuie sur un partenariat fort avec la profession et l'AFTE.
- La structure du diplôme en UE est très complète et très cohérente.
- La formation est organisée en alternance par contrats d'apprentissage.
- L'attractivité de la formation est en forte croissance

- Points faibles :

- La formation par la recherche est peu lisible.
- Il n'existe pas de système formalisé d'évaluation des enseignements.

Recommandations pour l'établissement

On pourrait chercher à renforcer ou préciser la dimension recherche. Il conviendrait de mettre en place un système formalisé d'évaluation des enseignements.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

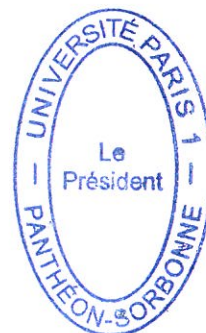
Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande n° : S3 MA14000 60 49

Domaine : Economie, gestion

Mention : Finance, Risques, Contrôle

Rapporteur pour le Master : Caroline Emonet, Directrice de la « filière » Finance (L3 et M1)

Remarque liminaire :

Pour tenir compte du nom des mentions qui sont actuellement proposées par le Comité de suivi des masters, nous pensons opportun de changer dès maintenant le titre de la mention de notre licence. Nous proposons donc de retenir le terme « Finance » (au lieu de *Finance, risques, contrôle*) pour notre mention.

Réponses aux points faibles :

Nous remercions les évaluateurs de l'AERES pour leur analyse et leurs préconisations. Veuillez trouver ci-dessous les réponses aux principaux points faibles.

Points faibles	Réponses
<i>L'absence de fléchage des options à choisir pour postuler aux différentes spécialités.</i>	Il est vrai qu'aucun fléchage n'est explicitement effectué, mais cette information est fournie implicitement aux étudiants. Lors du choix de leurs options, ils se renseignent directement auprès des responsables qui les orientent vers les thématiques à étudier pour poursuivre leurs spécialités.
<i>L'insuffisance de TD pour les cours mutualisés et le nouvel enseignement d'outils informatiques (Visual Basic sous Excel).</i>	A l'heure actuelle, des contraintes budgétaires nous empêchent d'augmenter les volumes horaires dans les diplômes. Nous n'avons pas le budget nécessaire pour augmenter les volumes de cours, ni de travaux dirigés.
<i>L'absence de cours de</i>	Il n'y a effectivement pas de cours de contrôle de gestion en master 1,

<i>contrôle de gestion dans le master.</i>	ce dernier ayant déjà été dispensé aux étudiants de Licence 3 (39h de CM + 18h de TD). Mais le contrôle et plus particulièrement le contrôle interne est abordé indirectement dans le cours d'audit.
<i>La faiblesse de la dimension internationale.</i>	De nombreux étudiants de L3 et de M1 partent dans le cadre des échanges ERASMUS. Un nombre à peu près égal d'étudiants étrangers intègrent la L3 ou le M1. Le nombre d'échanges est assez stable depuis une dizaine d'année.

Spécialité : Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance

Rapporteurs : Jean-Jacques Pluchart (Co-directeur, Professeur), Michel Rouach (Co-directeur cadre BNP et DFCG), Philippe Touron (Directeur des études)

L'évaluation souligne le bon ciblage de la formation sur le métier de contrôleur de gestion et l'atout constitué par le partenariat entre l'université et la DFCG, mais elle fait état d'une définition imprécise des objectifs du recrutement, d'un manque de précision sur l'équipe pédagogique et sur l'adossement à la recherche, de la sous-valorisation du stage et de la faiblesse des outils informatiques en rapport avec le contrôle de gestion.

Nous nous engageons à apporter les modifications suivantes à la maquette du diplôme :

1/ objectifs du recrutement : le recrutement (sur dossier et entretien) cible en priorité les titulaires d'une maîtrise en gestion ou en économie, ou d'un diplôme d'école de commerce ou d'ingénieur. La maîtrise de la comptabilité d'entreprise et des outils statistiques – outre celle de l'anglais – sera privilégiée. Une grille multicritères est utilisée pour l'analyse des dossiers et l'évaluation de la prestation orale des étudiants admissibles. Celle-ci permet d'évaluer le niveau académique et les expériences professionnelles des étudiants. L'objectif prioritaire est de former des contrôleurs de gestion, rapidement opérationnels, de grandes entreprises internationales et d'entreprises de tailles intermédiaires.

2/ équipe pédagogique : L'équipe est constituée à parité d'enseignants-chercheurs de l'Université Paris 1 et d'experts en contrôle de gestion de la DFCG.

3/ adossement à la recherche : Les enseignants-chercheurs sont des membres-actifs du laboratoire PRISM et plusieurs experts sont membres du comité scientifique de la DFCG. Ils ont tous publié des ouvrages reconnus et/ou des articles dans des revues scientifiques ou professionnelles, sur des thématiques liées au contrôle de gestion.

4/ valorisation du stage : le stage en entreprise (durée de 6 mois) donne lieu à un rapport soutenu face à un jury. Une note minimale de 10 sur 20 est requise. Son coefficient sera porté de 1 à 2.

5/ Outils informatiques : La maîtrise des outils informatiques de base et les techniques de présentation (notamment le tableur Excel) seront vérifiées avec une utilisation quasi-systématique de

ceux-ci. Des exercices requérant l'usage de ces outils (déjà existants) seront introduits dans tous les modules de formation.

La qualité du recrutement des candidats et de l'employabilité des diplômés de cette formation dépendant notamment de la requalification du DU en master professionnel, nous demandons que celle-ci intervienne dès la rentrée 2014.

Spécialité : Finance de marché

Rapporteur : Constantin Mellios, Directeur du M2

Nous remercions le comité d'évaluation de l'AERES pour ses commentaires et recommandations constructifs.

Nous souhaitons formuler les remarques suivantes :

- Le comité de l'AERES admet que le taux d'insertion professionnelle est bon (90%), aussi bien pour les docteurs que pour les diplômés suivant une carrière professionnelle extra-universitaire. De surcroît, ainsi qu'il a été mentionné dans la maquette, les emplois occupés par les diplômés sont de très haut niveau y compris à l'international. Il est alors surprenant que le comité attribue la note B à « l'insertion professionnelle et la poursuite des études ».
- Les enseignants-chercheurs de l'Université Paris 1, qui interviennent dans le Master 2 Finance de Marché, appartiennent soit à l'Ecole de Management Sorbonne (EMS) (UFR 06) soit à l'UFR 02 d'économie. Ceux de l'EMS sont membres du centre de recherche PRISM-Sorbonne. Ceux de l'UFR 02 sont membres du Centre d'Economie de la Sorbonne. Ce Master est clairement adossé au PRISM-Sorbonne, même s'il y a des enseignants-chercheurs appartenant à d'autres centres de recherche.
- Les étudiants de ce master effectuent un stage dans leur quasi-totalité. Dans la nouvelle maquette, le stage devient obligatoire. Nous avons malheureusement omis de le mentionner dans la maquette pour le parcours professionnel. Nous le regrettons et cette omission sera corrigée.
- Suite à la recommandation du comité de l'AERES, des UE spécifiques à un parcours recherche seront indiqués dans la maquette.

Spécialité : Gestion financière et fiscalité

Rapporteur : Rolland Gillet, Directeur du M2

Parallèlement à son appréciation majoritairement positive de la spécialité, le rapport de l'AERES recommande des améliorations limitées aux trois points suivants :

- Une meilleure identification des UE ;
- Un allongement de la durée du stage et un accroissement du nombre de crédits affectés à son évaluation ;
- Une meilleure description du processus de sélection à l'entrée du Master.

Dès lors, ces recommandations très précises et ciblées vont être intégrées d'emblée et les réponses sur chaque point présentées ci-dessous :

1/ Concernant une meilleure identification des UE, ces dernières étaient initialement réparties entre d'une part Enseignements fondamentaux au premier semestre, et d'autre part, Cours optionnels ainsi que Stage et mémoire de recherche au second semestre. Afin d'améliorer leur identification, les UE seront dès lors présentées dans une logique fonctionnelle d'objectifs pédagogiques, via des regroupements cohérents d'enseignements répartis sur chaque semestre :

SEMESTRE 1

UE n°1 : Principes fondamentaux de la finance d'entreprise

- Analyse financière
- Corporate finance I
- Corporate finance II*
- Options réelles et option de financement*

UE n°2 : Décisions financières et fiscalité

- Fiscalité des entreprises
- Décisions financières et fiscalité

SEMESTRE 2

UE n°1 : Politique et gestion financière appliquée

- Politique financière de l'entreprise*
- Gestion financière internationale*
- Econométrie financière*

UE n°2 : Méthodes d'analyse et pratiques en entreprise

- Stage en entreprise : rédaction et soutenance d'un rapport de stage
- Rédaction d'un mémoire de recherche

(*) Cours à option dont quatre sont à choisir parmi les cinq proposés.

L'Annexe 2 de la fiche déposée pour la spécialité décrivant les enseignements et objectifs pédagogiques sera bien entendu adaptée en fonction de cette nouvelle identification des UE.

2/ Concernant l'allongement de la durée du stage et un accroissement du nombre de crédits affectés à son évaluation, cette recommandation sera prise en compte en étendant la durée du stage d'une durée supérieure à 3 mois à 6 mois minimum tout en accordant un crédit triplé à son évaluation (15 ECTS au lieu de 5), la pondération de tous les enseignements étant alors ramenée à 5 ECTS.

3/ Concernant enfin une meilleure description de la procédure de sélection à l'entrée de ce Master, le processus transparent de sélection étant déjà pour une large part décrit dans la fiche déposée au point relatif aux origines des étudiants, il sera encore davantage mis en exergue et reprendra de manière explicite ses trois principales étapes, à savoir :

- La pré-sélection réalisée sur la base du dossier universitaire et du *curriculum vitae* du candidat ;
- L'évaluation d'un mémoire de synthèse réalisé sur un sujet lié à la finance et diffèrent chaque année académique ;
- L'évaluation de l'expérience éventuelle en entreprise (Stages, emplois..).

Durant l'ensemble de la procédure, chaque candidature est rigoureusement analysée par un jury d'enseignants du Master, présidé par le directeur.

Spécialité : Ingénierie financière

Rapporteur : Philippe Raimbourg, Directeur du M2

Les évaluateurs soulignent que « *la durée déclarée du stage est de huit mois ce qui paraît surprenant compte tenu des sept mois déclarés pour les enseignements.* » Ce faisant, ils semblent ignorer que la scolarité en M2 à l'Université Paris 1 se déroule (environ) de la mi-septembre au 20 décembre de l'année suivante, ce qui laisse effectivement place pour sept mois d'enseignement et huit mois de stage.

Spécialité : Finance et asset management

Rapporteurs : Caroline Emonet et Erwan Le Saout, co-directeurs du M2

Les évaluations réalisées par l'AERES ne sont clairement pas satisfaisantes et nous confortent dans la volonté d'apporter de profondes modifications. Néanmoins certaines critiques nous paraissent excessives voire infondées.

- **Les effectifs de la formation sont faibles** : le master reçoit plus de 350 candidatures. Le suivi des étudiants demande un travail important en particulier au niveau des mémoires de recherche dont le suivi n'est pas rémunéré. Nous avons volontairement réduit le nombre d'inscrits. D'ailleurs, on peut remarquer que parallèlement à la baisse des effectifs, le taux de réussite a nettement progressé.
- **Il n'existe pas de système formalisé d'évaluation des enseignements** : depuis le changement de direction (2011) un questionnaire d'évaluation est distribué à l'issue de chaque semestre aux étudiants afin d'évaluer chaque enseignement.
- **L'équipe pédagogique ne fait pas assez appel à des intervenants professionnels.** Jusqu'à présent, le master était purement un master recherche d'où l'absence de professionnels dans le parcours. A l'occasion du changement de nature du master, nous ferons appel à plus de professionnels. Nous ne pouvons à deux ans de la transformation du master donner des noms de professionnels. Ainsi l'enseignement dédié à la certification sera réalisé par de plusieurs professionnels sous la direction des directeurs de ce master. Par ailleurs l'Université éprouve

des difficultés à rémunérer ou rembourser des intervenants ce qui crée des difficultés à accueillir des professionnels dans des locaux qui ne sont pas à la hauteur de la réputation de la Sorbonne.

- **Le taux de poursuite en doctorat est faible.** Le nombre de financement étant en réduction, il n'apparaît pas opportun d'autoriser des inscriptions en thèses dont la rédaction apparaît incertaine en raison de la précarité dans laquelle est l'étudiant. Par ailleurs, les enseignants de l'école doctorale sont respectueux de la charte des thèses et s'engagent à ne pas diriger un trop grand nombre de thèses. Enfin, aspect très intéressant, des diplômés ayant un emploi nous expriment deux ans après l'obtention de leur master leur souhait, en parallèle et en lien avec l'objet de leur travail, de réaliser une thèse.

- **L'adossement à la recherche n'est pas clairement affiché :** en raison de la transformation du master, il n'apparaît pas opportun de clairement mettre en avant les liens avec le laboratoire de recherche et les différents séminaires auxquels les étudiants sont conviés.

- **Le caractère généraliste :** nous modifions cet aspect en lui donnant une teinte « asset management ». Cette opinion conforte notre décision.

- **La lisibilité du master.** Cette critique est, reconnaissons-le, probablement la plus fondée. Ce constat est la conséquence de deux difficultés. La première est le nombre important de mutualisations avec d'autres masters. La seconde est technique : le système d'information impose deux semestres équilibrés avec 30 crédits ECTS ce qui est dans la réalité strictement impossible à réaliser au niveau des masters 2 en raison de la mutualisation et des cours optionnels situés au premier et au deuxième semestres. Un étudiant est donc susceptible d'avoir plus de 30 crédits au premier semestre ... La maquette devant être conforme au système d'information, nous ne pouvons réaliser un vrai fléchage compréhensible par tous.

Spécialité : Trésorerie d'entreprise

Rapporteur : Erwan Le Saout, Directeur du M2

Le rapport d'évaluation met en avant deux points faibles au niveau du master trésorerie par la voie de l'apprentissage :

Il n'existe pas de système formalisé d'évaluation des enseignements : depuis la création du master, chaque unité d'enseignement est évaluée par les étudiants à l'issue des examens. Un questionnaire est envoyé via *google docs* (SurveyMonkey les deux premières années).

La formation par la recherche est peu lisible : c'est un constat juste ; néanmoins il n'est pas inutile de rappeler que 3 prix de meilleur mémoire en quatre ans ont été obtenus par les étudiants de ce M2, ce qui témoigne de la qualité de l'encadrement des travaux réalisés par les étudiants. Fort de ces succès, il est envisagé de développer une chaire ou une fondation dédiée à la recherche sur le cash management.